



La mesure qui fait du bien au coeur ...

Rubrique : actualités - Date : mercredi 23 septembre 2009

Une nouvelle étude confirme les bénéfices à moyen terme de l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics. Particulièrement sur la réduction du nombre d'accidents cardiovasculaires chez les jeunes adultes et les non-fumeurs.

destination santé explique qu' A partir d'une méta-analyse d'études menées en Amérique du Nord et en Europe, une équipe américaine a comparé le nombre d'infarctus du myocarde avant et après l'instauration d'une législation anti-tabac. Au total, 24 millions de personnes ont été prises en compte. Un travail d'ampleur, dont la portée statistique est significative.

ainsi, on note que la mesure réduit de 26% le nombre d'admissions à l'hôpital pour infarctus du myocarde.

[Pour lire la suite de l'article sur destination-sante.fr](#)